

Diplôme d'Université : Coordination des équipes médico-sociales d'aide à domicile



Public

Voir ci-dessous



Prérequis

Voir ci-après



Lieu

Angers



Durée

Délai d'accès

26 jours (2 jours de 7h toutes les 3 semaines)

[Voir calendrier ici](#)



Coût

1 300 € en individuel ou 2 700 € si établissement (hors droits d'inscription universitaires)

Moyens, méthodes pédagogiques, modalités d'évaluation



Méthode interactive sollicitant la participation et l'engagement des stagiaires Apport de connaissances, mises en situation, analyse de pratiques professionnelles, travaux de groupe et travaux de recherche,...

Evaluation par modules : devoirs sur table, validation du DU par la rédaction d'un mémoire soutenu à l'oral.



Profil intervenant

Enseignants universitaires, directeurs de structure du domicile, qualifiés, psychologues, cadres de santé



Accessibilité Handicap

[Cliquer ici](#)

L'environnement de l'offre d'accompagnement et de soin à domicile est en pleine mutation avec des exigences croissantes de qualité dans un contexte mouvant et contraint. Cette évolution impacte les pratiques managériales et implique pour les managers une adaptation à cet environnement et un développement de compétences. Cette situation entraîne, au quotidien dans les services du domicile, une demande de réactivité pour les équipes et une capacité pour les managers à anticiper, initier, accompagner les changements et la nécessité d'animer et de motiver les équipes. La participation, le dialogue et la délégation deviennent les garants d'une implication constante des équipes pluri-professionnelles exerçant dans ces services du domicile. C'est pourquoi, on observe de la part des structures, une volonté d'outiller les coordinateurs-managers. De plus, certains encadrants peuvent présenter un profil insuffisamment qualifié en pratiques managériales, en grande partie dû à un manque d'apports méthodologiques dans cette discipline. Il est donc important que soit assuré un développement des compétences managériales et que soit dispensé un corpus de connaissances communes afin que soient optimisées et harmonisées les pratiques attendues.

Public concerné

Professionnels en poste ayant des responsabilités de management dans des Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD), Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), Services d'Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD), Services de Soutien A Domicile (SSAD) ou tout service concernant l'accompagnement et les soins à domicile :

- Infirmier diplômé d'État ayant des activités de coordination
- Gestionnaires de services auprès de familles fragilisées
- Personnel administratif
- Professionnels visant une nouvelle orientation professionnelle.

Objectifs

L'objectif de ce DU «Coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile» est d'apporter des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques visant la qualité du pilotage des interventions concertées à domicile.

La formation permettra aux coordinateurs de conforter leur posture professionnelle par le développement de leurs compétences relationnelles, de coordination des équipes, de prévention des risques à partir de la réflexion éthique et de gestion.

Éléments du contenu

Module 1

Environnement humain, juridique et professionnel des équipes médico-sociales à domicile (42h)

- Contexte
- Connaissances des publics accompagnés
- Principes législatifs et éthiques de la coordination d'une équipe médico-sociale au domicile

Module 2

Le management des individus et des équipes médico-sociales à domicile (56h)

- Positionnement du manager
- Management individuel et management collectif
- La communication
- Les différents styles de management
- Organisation et gestion de l'équipe
- Stratégies de prévention et résolution des situations conflictuelles
- Méthodes et outils d'animation de réunion

Module 3

La démarche qualité et la gestion des risques au domicile (42h)

- Rappels sur la démarche qualité au service du management d'équipe

- La gestion des risques dans une pratique quotidienne au domicile des usagers
- Les recommandations de bonnes pratiques
- La prévention des risques en lien avec le droit des patients
- Les situations particulières du domicile au regard de la démarche qualité
- Notions d'éthique pour un accompagnement à domicile de qualité

Module 4

La conduite de projets dans une pratique d'accompagnement médico-social à domicile (42h)

- Les bases de la méthodologie de projets
- L'articulation des différents niveaux de projets
- La gestion budgétaire et financière au service des projets
- Le projet d'établissement
- Le projet de service
- Le projet d'accompagnement personnalisé, le projet de soin
- La gestion des ressources humaines en lien avec le droit du travail au service des différents projets.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 et d'une expérience professionnelle dans le domaine
- Par validation des acquis : être titulaire d'un diplôme de niveau Bac minimum et justifier d'une expérience professionnelle de 3 années minimum dans le domaine du management de proximité.

Organisation de la formation

Cette formation pourra être dispensée en :

- présentiel sur la région Pays de Loire à raison de 2 à 3 jours de formation consécutifs, (groupe de 15 personnes)
- distanciel par du travail à distance via l'utilisation des technologies de l'information et la communication (TIC) type classe virtuelle, plate forme collaborative, web casting...

Modélisation du parcours :

Parcours complet
=
4 modules

M1 : 42 h
M2 : 56 h

M3 : 42 h
M4 : 42h

26 jours

De février à octobre

Certificat 1

M1 : environnement humain,
juridique et professionnel
+
M2 : Le management

Certificat 2

M3 : La démarche qualité et
la gestion des risques
+
M4 : La conduite de projets

Individualisation des parcours

=
C1 accessible par formation
ou par VAP

C2 accessible après
validation du C1

C1 + C2 + mémoire = DU

Parcours par capitalisation
sur 5 ans maximum

Examens : Les modules 1, 2, 3, 4 peuvent être suivis avec l'objectif ou non d'une capitalisation pour l'obtention du DU. Pour obtenir le DU, est déclaré admis le candidat qui a obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des contrôles portant sur les 4 modules.

